

# BARÈME D'ÉVALUATION

## ÉPREUVE ORALE D'HISTOIRE DES ARTS

NOM : ..... Prénom : .....

### CRITÈRES D'ÉVALUATION BASÉS SUR LES COMPÉTENCES DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES :

#### COMPÉTENCE 1 - La maîtrise de la langue française : S'exprimer à l'oral (10 pts)

Attitude – position – ne pas lire ses notes – articuler / 1 pt

Fluidité du langage et vocabulaire précis / 1 pt

Annonce du plan / 1 pt

Présentation de l'œuvre (auteur, titre, date, technique, ...) / 2 pts

Description de l'œuvre (composantes, composition, ...) / 2 pts

Réponses aux questions du jury / 3 pts

#### COMPÉTENCE 4 - La maîtrise des T.I.C. (2 pts)

Sélection et organisation de l'information, illustrations légendées, qualité du support / 2 pts

#### COMPÉTENCE 5 - La culture humaniste : Avoir des repères en histoire des arts (4 pts)

Sens de l'œuvre (passé, présent) / 4 pts

Situer l'œuvre dans son contexte historique et culturel (mouvement artistique)

#### COMPÉTENCE 7 - L'autonomie et l'initiative (4 pts)

Avis personnel sur l'œuvre

Manifester sa curiosité, sa créativité, sa motivation pour les arts et la culture à travers la présentation orale / 4 pts

**TOTAL : / 20 pts**